MÉTHODE D'INVENTAIRE COMMUNAL DES ZONES HUMIDES SUR LE BASSIN VERSANT DE LA SIOULE



Pêche aux cas pratiques 1er juin 2018 à Sauvagnat-Près-Herment (63)



ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 > ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.RIVIERERHONEALPES.ORG

La pêche en elle-même :

En 2012, le Sage de la Sioule a publié une carte de prélocalisation des zones humides sur son territoire, dont les imprécisions ont rapidement soulevé une forte opposition locale. À la suite de cette levée de boucliers, il a été décidé d'engager un nouvel inventaire de ces zones humides, basé sur la concertation et l'échange avec les acteurs du territoire.

Ce travail, mené par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC), a débuté en 2015 pour une fin prévue en 2018.

Le 1er juin 2018, le SMADC a proposé une pêche aux cas pratiques aux adhérents de l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne pour présenter son retour d'expérience sur ces travaux d'inventaires à l'échelle communale.

Une présentation en salle et une visite de terrain ont permis aux 20 participants de découvrir la méthodologie d'inventaire, l'état d'avancement ainsi qu'un bilan sur les points positifs et négatifs de cette démarche.

Participants:

| Nom | Organisme | Adresse |
|----------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Céline BARRAILH | Cerema Centre-Est | 63017 CLERMONT-FERRAND |
| Yannick BAYLE | Agence de l'Eau Loire Bretagne | 63370 LEMPDES |
| Martin BE | ARRA ² | 63000 CLERMONT-FERRAND |
| Aurélie BIGUET | CC Pays de la Palisse | 03120 LA PALISSE |
| Mathieu BOISSEAU | Vichy Communauté | 03209 VICHY |
| Céline BOISSON | EP Loire | 03450 EBREUIL |
| Fany CHAILLOU | Agence de l'Eau Loire Bretagne | 63370 LEMPDES |
| Marion GIRARD | CEN de l'Allier | 03500 CHATEL DE NEUVRE |
| Adeline HUCLIN | SMADC | 63390 SAINT GERVAIS D'AUVERGNE |
| Gaëlle IMBERT | SMADC | 63391 SAINT GERVAIS D'AUVERGNE |
| Joseph KUCHNA | Vichy Communauté | 03209 VICHY |
| Nicolas LAFARGE | CC Dômes Sancy Artense | 63210 ROCHEFORT-MONTAGNE |
| Frédéric LASCIOUVE | DDT 63 | 63370 LEMPDES |
| Stéphane MANEVAL | clermont métropole | 63000 CLERMONT-FERRAND |
| Elodie MARDINE | PNR des Volcans d'Auvergne | 63970 AYDAT |
| Françoise MOREL | | 63000 CLERMONT-FERRAND |
| Jean-Adrien NEYROU | SMADC | 63392 SAINT GERVAIS D'AUVERGNE |
| Sylvain RIGAUD | | 63000 CLERMONT-FERRAND |
| Anne-Gaëlle TOUMINET | SMVVA | 63450 ST SATURNIN |
| Sylvain WILLIG | Setec Hydratec | 69000 LYON |

Les Pêches aux cas pratiques de l'ARRA² ? Un bon moyen de partager son expérience et ses connaissances !

Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau. L'ARRA² offre la possibilité aux collectivités locales de valoriser leurs actions en proposant des visites de terrain (réalisations, chantiers, projets) ou réunions aux autres membres du réseau. L'objectif est de diffuser les bonnes pratiques et d'échanger avec ses pairs autour des projets locaux.

Venez retrouver les pêches organisées sur notre site!

Si vous aussi vous souhaitez proposer une visite de terrain ou une rencontre aux membres du réseau, n'hésitez pas à nous contacter à <u>arraa@arraa.org</u>.

CONTEXTE

Les inventaires communaux des zones humides ont débuté sur le bassin versant de la Sioule en 2015.

C'est le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) qui est chargé de cette étude sur les communes situées sur le territoire du Sage Sioule et du SMADC (en vert clair sur la carte ci-dessous).

Au total, 74 communes (dont 70 adhérentes au SMADC) sont concernées par ces inventaires.



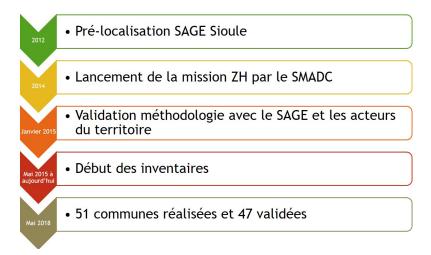
ORIGINES DU PROJET ET OBJECTIFS

Le SAGE de la Sioule a publié en 2012 une carte de localisation des zones humides sur son territoire. Les imprécisions de cette cartographie réalisée de manière informatique ont immédiatement soulevé une forte opposition locale, notamment de la part du monde agricole. Il a donc été décidé de répertorier à nouveau ces zones humides sur le terrain, à l'échelle communale, et en travaillant avec les acteurs du territoire.

L'objectif principal de cette étude est de mettre fin aux tensions issues du précédent inventaire et de rassurer le monde agricole. Il ne possède pas une vocation réglementaire, mais uniquement d'amélioration de la connaissance.

Début 2015, la méthodologie a été validée avec le Sage et les acteurs du territoire. En mai 2018, 51 inventaires communaux étaient réalisés, dont 47 validés par la CLE du SAGE.

Le Schéma ci-dessous résume les grandes étapes d'élaboration du projet.



MÉTHODOLOGIE

La première étape de l'inventaire consiste en la création d'un groupe de travail communal composé d'une dizaine de personnes, acteurs du territoire (élus, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs...).

Deux réunions sont effectuées avec ce groupe de travail. La première permet de présenter le cadre de réalisation de l'inventaire et son déroulement. Des cartes de localisation des zones humides sont également mises à disposition du groupe de travail pendant environ un mois, afin d'être annotées. Ces dernières sont basées sur les données du SAGE Sioule et de la DREAL.

La deuxième rencontre est une réunion publique sur le terrain, consacrée à la présentation de la méthode d'inventaire. Elle permet entre autres de mieux faire connaître les zones humides.

Les inventaires de terrain ont ensuite lieu de mai à septembre. Ils sont réalisés par les deux animatrices du projet et ont pour but de vérifier les zones de pré localisation du SAGE ainsi que les modifications apportées par le groupe de travail.

À l'issue de cette phase de terrain, les cartes finales sont mises à disposition en mairie pour une consultation publique de 1 mois, avec un recueil des observations. Le détail de la phase de validation est donné dans la diapositive 12 de la présentation, disponible <u>ici</u>. Une fois les dernières remarques prises en comptes et éventuellement corrigées, les cartes sont validées en conseil municipal puis au niveau de la CLE du SAGE de la Sioule.

L'ensemble du processus d'inventaire dure environ une année. Il est résumé dans le schéma ci-dessous.

1^{er} groupe de travail

- Présentation de l'inventaire
- Remise de la carte pour la pré-localisation

2^{ème} groupe de travail

- Récupération de la pré-localisation communale des zones humides
- Découverte de la méthode d'inventaire (terrain)

Terrain

• Réalisation de l'inventaire par l'animatrice

3^{ème} groupe de travail

• Rendu provisoire des résultats

Consultation publique : phase 1

- Affichage en mairie de la carte provisoire (1 mois)
- Recueil des observations

Consultation publique : phase 2

- Prise en compte des éventuelles observations
- Validation de la carte finale

Validation finale

- Validation des cartes par le conseil municipal
- Validation des cartes par le SAGE Sioule

L'accent est mis tout au long du processus sur l'implication des acteurs du territoire afin qu'ils puissent s'approprier le travail effectué. Pour cela, les relais locaux sont très utiles (maires, agriculteurs...), car la diffusion de l'information est plus efficace via le bouche-à-oreille que par les courriers officiels du SMADC. De plus, la connaissance des acteurs de terrain est utile pour accéder aux différents sites et recueillir des données sur les zones humides.

L'INVENTAIRE TERRAIN

Sur le terrain, la flore et/ou le sol sont utilisés pour caractériser la zone humide. L'objectif est de redessiner au plus juste les zones pré localisées et de rajouter celles qui n'ont pas été identifiées.

La méthodologie d'inventaire terrain est basée sur la circulaire du 18 janvier 2010 (disponible <u>ici</u>). Elle a cependant été <u>allégée</u>, car trop chronophage au regard des moyens humains disponibles (2 animatrices à plein temps pour inventorier 20 communes annuellement). L'inventaire ne peut donc pas être considéré comme réglementaire.

Les données sont redessinées directement sur une tablette de terrain dans le logiciel Qgis, à l'aide de l'outil Gwern (développé par le forum des marais atlantiques, plus d'informations sur ce logiciel <u>ici</u>). Une table attributaire associée à chaque zone humide permet de renseigner un certain nombre de critères afin de caractériser cette dernière. Elle permet notamment de renseigner:

- La méthode d'identification utilisée (sol, flore, topographie...)
- Le type d'habitat Corine biotope, uniquement au premier ou deuxième niveau. Cet habitat est ensuite traduit dans la typologie du SAGE Sioule.
- Les entrées/sorties d'eau, les fonctions de la zone humide et son diagnostic hydrologique.
- Les activités et usages sur et autour de la zone humide, les dégradations quand observables, et sa valeur socio-économique.

L'ensemble des données sont difficiles à récolter en un seul passage, elles restent donc assez sommaires et basées sur du dire d'expert.

Afin de fractionner l'inventaire, les communes sont découpées en plusieurs secteurs avec un référent associé. Ce dernier est chargé de guider l'inventaire sur le secteur et de prévenir les personnes concernées. Il est en effet difficile de prévenir l'ensemble des propriétaires en amont de l'inventaire. Un affichage en mairie a lieu et des articles de journaux sont publiés, mais tous les propriétaires ne sont pas prévenus directement. Seuls les agriculteurs dont le siège de l'exploitation est situé sur la commune reçoivent un courrier officiel au moins 15 jours avant le démarrage de la phase terrain.

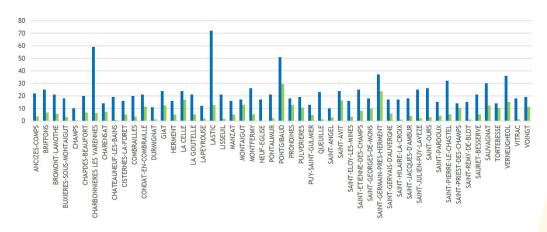
En moyenne, 500 hectares sont inventoriés par jours. Ce chiffre dépend principalement de l'accompagnement, des accès aux parcelles et de la quantité de zones humides présentes sur le secteur.

BILAN

COMPARAISON AVANT/APRÈS

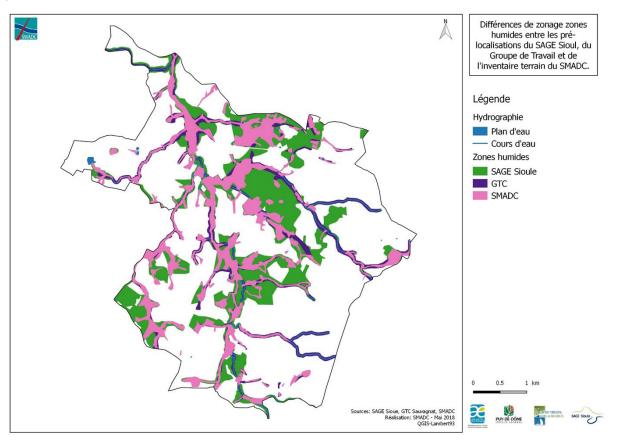
Le schéma ci-dessus présente en bleu le pourcentage de la commune inventoriée en zone humide par les localisations du SAGE et en vert par les inventaires de terrain. En moyenne, 15% de zones humides sont inventoriées en moins à l'issue des investigations de terrains. Les plus gros écarts correspondent aux zones tampons définies autour des cours d'eau, beaucoup plus hétérogènes sur le terrain. La nature très changeante du sol des Combrailles aurait également rendu la première étude de pré localisation imprécise.

Pourcentage de zones humides estimées par le SAGE Sioule et inventoriées par le SMAD des Combrailles



EXEMPLE DE SAUVAGNAT-PRÈS-HERMENT

La carte ci-contre présente les différences de zonages entre le SAGE Sioule (en vert), le groupe de travail (en violet) et les inventaires de terrains (en rose) pour la commune de Sauvagnat-Près-Herment. Globalement, les surfaces identifiées par le groupe de travail sont proches de celles des inventaires



POINTS POSITIFS ET NÉGATIFS

Le principal point positif de cette étude est le contact avec les élus et le monde agricole. Ces derniers apprécient fortement le temps consacré aux réunions et à la présentation de l'inventaire. Cependant, être à l'écoute des acteurs implique que les réunions dérivent parfois sur d'autres sujets, notamment sur la règlementation. Le sujet revenant de manière récurrente est la réglementation associée à l'entretien des cours d'eau. Il est donc parfois nécessaire de recadrer les échanges lors des rencontres du groupe de travail.

Une bonne appropriation de l'inventaire a également été notée au cours du temps et l'image des acteurs sur les zones humides semble être devenue plus positive.

L'ensemble des points positifs et négatifs de ce projet sont présentés à la diapositive 15 de la présentation (disponible <u>ici</u>).

L'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne est un réseau d'acteurs pour la gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau qui rassemble plus de 1 300 professionnels afin de favoriser les échanges et mutualiser les expériences.

Pour répondre aux besoins de ses adhérents, l'ARRA² propose à ses adhérents d'organiser des rencontres destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau: les Pêches aux cas pratiques.

Ce compte rendu propose une synthèse de la Pêche organisée par le SMADC le 1er juin 2018 à Sauvagnat-Près-Herment (63).



ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 - ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.RIVIERERHONEALPES.ORG